

LE BULLETIN





Avec le passage de l'écharpe tricolore à pompons dorés, j'ai donc rejoint le vendredi 3 juillet, lors du premier conseil municipal de notre mandat, le groupe encore trop restreint des femmes élues maires : en 2014, 17 % des maires étaient des femmes... Actuellement, 23 % ! Ainsi, vingt ans après l'adoption de la loi sur la parité en politique, le crû 2020 est meilleur mais le chemin vers une parité totale reste encore long !

Après une élection remportée au second tour dans le cadre d'une triangulaire avec 66 % de participation et près de 50% des voix, je peux affirmer que la liste "Vivre Saint Jean du Pin", a su convaincre grâce à un travail de fond mené depuis une année et sur des projets répondant aux attentes des piniques.

Mais je voudrais cependant revenir sur le contexte de cette élection si exceptionnel et si angoissant avec la pandémie de la Covid-19.

Cette élection est un dénouement double, à la fois l'issue d'une ardente campagne et l'espoir que l'épidémie ne reprenne pas en Europe à l'automne et freine son évolution sur les autres continents.

Car le virus court toujours et les gestes barrière vont rester longtemps indispensables... Et nous allons de ce fait, passer un été bien particulier car sans aucune festivité.

Les électeurs de Saint Jean du Pin, malgré ces conditions angoissantes se sont déplacés à 60 % au premier tour et à 66 % au second, dépassant largement les taux de participation nationaux. C'est un signe de la vitalité démocratique locale, signe que cette élection a encore du sens, à l'heure où les collectivités locales sont mises à rude épreuve, avec toujours plus d'intégration dans des agglomérations toujours plus grosses et toujours moins de moyens à leur disposition... Pour répondre à l'intérêt de tous les piniques, j'aurai à cœur de défendre et de cultiver cette démocratie.

Je me suis engagée à mettre en place notamment un budget participatif qui sera un moyen d'impliquer tous ceux qui le souhaitent dans les choix et les projets que notre commune sera en mesure de réaliser. C'est un moyen démocratique d'opérer des choix d'investissement.

La question environnementale sera au cœur de ma réflexion et l'élection de maires engagés sur cette question, localement et nationalement, laisse espérer un changement dans la gestion des communes françaises ce qui, malheureusement, ne suffira pas si un changement de paradigme sur ce sujet ne s'opère pas rapidement au niveau de l'État.

Cependant, persuadée de l'importance du rôle de chacun, à toutes les échelles, je travaillerai avec force et conviction afin que nos choix politiques quotidiens nous permettent d'envisager le futur dans une solidarité renforcée, sans avoir à rougir devant nos enfants.

Le temps de la campagne électorale est terminé, c'est le temps de l'action constructive qui arrive à Saint Jean du Pin mais aussi au sein d'Alès Agglomération. C'est donc dans un état d'esprit ouvert et à l'écoute que je souhaite vivre avec vous les six prochaines années, avec une nouvelle équipe municipale volontaire et pleine d'énergie.

Julie Lopez Dubreuil

Comité de rédaction

Trimestriel d'informations de la
Commune de Saint Jean du Pin
Tiré à 700 exemplaires

Date de parution : juillet 2020

Directeur de la publication : Julie
Lopez Dubreuil

Comité de rédaction : Karine Lopez
Boulangier- Claudie Chastang- Marie-
Claude Lanista- Simon Amadori- J-C
Carner

Infos pratiques

Mairie de Saint Jean du Pin- 370 avenue Jean Rampon- 30140
Tél : 04 66 52 58 62 / fax : 04 66 52 93 49

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de
13h30 à 17h

Contacts

Accueil mairie : mairie@saintjeandupin.fr
Urbanisme : urbanisme@saintjeandupin.fr
Cantine : cantine@saintjeandupin.fr

Infos sur www.saintjeandupin.fr

CINÉMA EN PLEIN-AIR

Le samedi 8 août 2020, à la tombée de la nuit, l'Office Municipal de la Culture vous convie à la **projection en plein-air du film "Le Sens de la Fête"** (2017) de Eric TOLEDANO et Olivier NAKACHE, avec Jean-Pierre BACRI, Philippe LELLOUCHE, Jean-Paul ROUVE ...

L'histoire : Max est traiteur depuis trente ans. Des fêtes il en a organisé des centaines, il est même un peu au bout du parcours. Aujourd'hui c'est un sublime mariage dans un château du 17^{ème} siècle, un de plus, celui de Pierre et Héléna. Comme d'habitude, Max a tout coordonné : il a recruté sa brigade de serveurs, de cuisiniers, de plongeurs, il a conseillé un photographe ... Bref tous les ingrédients sont réunis pour que cette fête soit réussie ... Mais la loi des séries va venir bouleverser un planning sur le fil où chaque moment de bonheur et d'émotion risque de se transformer en désastre ou en chaos...



Samedi 8 août - Foyer communal - à 21h30 - ENTRÉE GRATUITE



Le sous-préfet en visite à Saint Jean du Pin.

Monsieur le sous-préfet Jean Rampon est venu nous rendre visite à la demande de Madame le Maire, Julie Lopez Dubreuil, afin de rencontrer la nouvelle équipe d'adjoints.

Nous avons évoqué les projets que nous souhaitons mettre en œuvre pendant notre mandat. Le sous-préfet s'est particulièrement intéressé à la rénovation bioclimatique de l'école, au réaménagement du carrefour entre la D50 et la route d'Auzas, aujourd'hui dangereux et qui permettrait la création de places de stationnement en face des commerces et du cabinet médical.

Nous avons également visité l'ancien temple, que nous souhaitons réaménager en lieu culturel.

Nous avons échangé sur la bonne couverture médicale et paramédicale du village, et sur nos différents réseaux (assainissements et communication), évoquant notamment les soucis d'installation de la fibre.

Le marché du jeudi est maintenu tout l'été.

Suite aux mesures sanitaires imposées, le marché a été déplacé avec succès sur le parking de l'église, avec un sens de circulation permettant ainsi de respecter les distanciations nécessaires.

De 15h à 19h, retrouvez notre charcutier, notre boulanger bio, notre maraîcher local et les pizzas de Mylène.



Retrouvez nos actualités en direct sur notre page facebook : [mairie Saint Jean du Pin](#)

● *L'Équipe Municipale*



Julie LOPEZ DUBREUIL
Maire



Michael DANIEL
5^{ème} adjoint
Délégué aux associations
et festivités



Didier LAURIOL
1^{er} adjoint
Délégué aux travaux et à l'urbanisme
Correspondant du CAUE (Conseil
d'Architecture, d'Urbanisme et de
l'Environnement du Gard)
Délégué au SMEG (Syndicat Mixte
d'Electricité du Gard)



Claudie CHASTANG
Conseillère municipale
Déléguée aux affaires
sociales et au Centre
Communal d'Action Sociale



Sarah GAGNERON
2^{ème} adjointe
Déléguée à l'éducation et à la
sensibilisation à
l'environnement



Bernard MOTTO ROS
Conseiller municipal
Délégué à la démocratie
participative
Délégué au syndicat DFCI
des Basses Vallées
Cévenoles



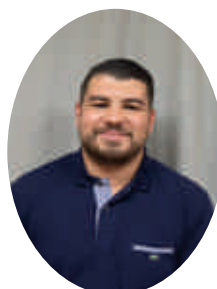
Didier GAZILHOU
3^{ème} adjoint
Délégué aux travaux et à
l'environnement
Délégué au SMEG (Syndicat
Mixte d'Electricité du Gard)



Céline BORELY
Conseillère municipale
Déléguée aux projets pour
les aînés et au projet de
Maison en partage
Membre du CCAS



Karine LOPEZ BOULANGER
4^{ème} adjointe
Déléguée à la communication et
à la culture



Melvin SADOUDI
Conseiller municipal
Délégué à la jeunesse et
aux sports



Marie Claude LANISTA
Conseillère municipale
Membre de la commission
culture et communication



Philippe FAGES
Conseiller municipal
Membre des commissions
travaux, urbanisme et
finances
Membre du CCAS



Florian BOUCHET
Conseiller municipal
Membre de la commission
sport et association
Correspondant Défense
Délégué au syndicat DFCI des
Basses Vallées Cévenoles



**Gérard BERTHIÉ
DONNADIEU**
Conseiller municipal
Membre des commissions
sport, association et
éducation, jeunesse



Agnès NOEL
Conseillère municipale
Membre des commissions
environnement et sports,
associations



Jean-Christophe CARNER
Conseiller municipal
Membre de la commission
culture et communication



Simon AMADORI
Conseiller municipal
Membre des commissions
finances, culture et
communication, démocratie
participative



Catherine GRANDJEAN
Conseillère municipale
Membre des commissions
environnement et
démocratie participative



Karine BELOTTI ROUCAUTE
Conseillère municipale
Membre de la commission
éducation, jeunesse
Membre du CCAS

BUDGET 2020

Le budget 2020 de la Commune de Saint Jean du Pin, d'un montant global de 2 083 656 €, a été voté le 27 juillet 2020.

Objectif : maintenir une politique d'investissements dynamique malgré une baisse des dotations de l'État.

Le conseil municipal a adopté le 27 juillet dernier, le budget 2020 qui comprend une section de fonctionnement qui s'élève à 1 154 123 € et une section d'investissement à 929 533 €.

Il s'agit d'un budget transitoire, considérant que nous votons ici un budget après sept mois de l'exercice budgétaire déjà écoulé. A cela vient s'ajouter la crise sanitaire qui impactera économiquement la fin de cette année. Enfin l'absorption des achats immobiliers réalisés par la Commune, **sans emprunt**, clôture les impératifs d'équilibre que nous nous sommes fixés.

En dépit de la perte, en moins de 10 ans, de près de 70 000 € de dotations annuelles versées par l'État, la commune réussit à maintenir **un équilibre budgétaire**, et ce grâce à une forte réduction des dépenses de fonctionnement. Les efforts en matière de gestion et la maîtrise de l'endettement demeurent, cette année encore.

Notre volonté dans la construction de ce budget municipal transitoire est de maintenir le dynamisme d'investissement de la Commune en opérant **la pérennisation de la baisse des dépenses de fonctionnement**.

Un budget, deux types de dépenses

Les dépenses de fonctionnement.

Estimées à 1 154 123 € en 2020, elles représentent les dépenses courantes de la collectivité (masse salariale, entretien, fournitures, dépenses diverses relevant de la compétence communale, remboursement de la dette pour la partie « intérêts »). Ces dépenses sont en baisse d'environ 300 000€ pour 2020. **L'autofinancement stable dégagé pour financer les investissements s'élève cette année à 180 000 €.**

Les dépenses d'investissement.

Prévues à hauteur de 929 533 €, elles sont destinées aux dépenses d'équipement de la collectivité, aux dépenses de travaux neufs, aux acquisitions mobilières et immobilières et au remboursement de la dette pour sa part "capital".

Les principaux travaux d'investissement :

- Rénovation de la salle des mariages : 18 000 €
- Construction du hangar municipal : budget global estimé à 310 000 € dont 100 000€ pour l'exercice 2020
- Travaux de voirie : 55 000€



BUDGET GLOBAL DE LA COMMUNE

2,083 MILLIONS D'EUROS

dont 1 154 123 € de fonctionnement
et 929 533 € d'investissements



**0 %
DE HAUSSE
DE LA PART COMMUNALE
DES IMPÔTS EN 2020**

QUE LES TRAVAUX COMMENCENT !

A l'heure d'initier un mouvement nouveau pour notre village, soyez assurés de notre volonté de faire aboutir les projets que nous avons défendu devant vous durant la campagne.

C'est un été sous le signe de la nature qui occupe les équipes municipales. Vous les avez sûrement croisés dans un des quartiers de la Commune, dans votre hameau ou en cœur de village, s'affairer au débroussaillage et plus largement à l'entretien et la sécurisation des zones vertes, que ce soit en bord de route pour garantir la sécurité de tous ou dans les zones boisées pour prévenir les feux de forêt.

La traditionnelle liste estivale des travaux à réaliser à l'école est arrivée. Là encore, l'équipe des municipaux va réaliser les travaux de maintenance, de remise à niveau et les réparations qui s'imposent après une année de classe forte en émotions. L'ensemble des aménagements nécessaires pour une rentrée scolaire réussie sont en cours.

Au jour de la rédaction de ce bulletin, nombre de travaux sont en cours de démarrage.

La COVID-19 et les élections ont bousculé le calendrier des travaux en cours. Les équipes ont travaillé d'arrache-pied à la mise en place des aménagements de sécurité pour la réouverture de l'école, pour le marché, pour les élections et assurer bien évidemment la continuité des services dans cette période si particulière.

Nous avons hâte de donner cet élan nouveau à Saint Jean du Pin, hâte de travailler avec vous à l'aménagement du village et de lancer les chantiers dont notre Commune a besoin.



Travaux de voiries.

Après avoir réglé un problème hydraulique, en 2019, avec la pose d'un caniveau grille, le Département du Gard a confié à l'entreprise Michel TP, la réfection d'un point particulier de la route d'Auzas (RD50C) ; 60 tonnes de grave bitume ont été nécessaires pour effectuer ce chantier.

D'autre part, le RD50D, reliant le stade communautaire et le hameau de Blanas, a été retenu en 2020 sur le programme bi-couche du département : 2650 m² de chaussée ont été traitées par Michel TP. Cette réfection améliore la sécurité des usages et pérennise la chaussée pour des années.



RD50D

Prochains Travaux : rénovation de la salle des mariages

Dès septembre va débuter la rénovation de la salle des mariages.

Ce projet sera mis rapidement en œuvre après une étude menée avec l'entreprise DécoFormat, à l'origine également, de la place de la Paix et des aménagements extérieurs du foyer. Le point de départ des travaux était la nécessité de prévoir une isolation phonique, avec des caissons spécifiques suspendus au plafond et la pose de panneaux d'OSB sur deux murs afin d'améliorer le confort auditif des utilisateurs de cette salle dédiée aux conseils municipaux, aux mariages et baptêmes civils. L'autre objectif étant de valoriser la collection d'œuvres de Pierre Chapon installée depuis longtemps déjà dans cette salle, et de rendre ce lieu qui rythme les temps forts de la vie communale plus accueillant et confortable, au bénéfice de tous.



UNE REPRISE EXCEPTIONNELLE

Suite à la brutale période de confinement qui a été mise en place mi-mars par le gouvernement, les enseignants ont organisé un enseignement distanciel avec un suivi personnalisé des enfants.

Puis, suite aux annonces du gouvernement demandant la réouverture des écoles avec la fin du confinement général, et à un conseil d'école extraordinaire, qui s'est tenu le jeudi 7 mai à 17h30 au foyer communal, il a été décidé de rouvrir l'école le 12 mai.

Ce premier retour à l'école s'est fait sur la base du volontariat, mais concernait principalement les enfants en difficultés et ceux dont

les parents devaient reprendre le travail en présentiel et n'avaient aucun mode de garde.

La municipalité a, pour cette occasion, installé des barnums dans la cour de l'élémentaire servant de cantine (avec des repas froids proposés par le prestataire), et de garderie.

Les emplois du temps du personnel communal ont été repensés à cette occasion afin de permettre le nettoyage en continu des parties communes de l'école.

Un sens de circulation a été mis en place également aux abords de l'école.

Les enseignants ont géré au mieux la

reprise progressive de l'école pour un certain nombre d'enfants, en respectant les consignes, mais de façon la moins traumatisante possible pour les enfants tout en reprenant les apprentissages.

L'école a repris pour tous les enfants le 22 juin.

Forts de cette expérience en mai dans des conditions inconnues, stressantes et difficiles pour tous, le personnel communal et les enseignants seront à même de gérer la rentrée scolaire de septembre 2020 quelle que soit la situation.

UNE ÉQUIPE RENOUVELÉE

Nous avons le plaisir d'accueillir 2 nouvelles enseignantes sur notre école :

Mme Margaux Chomarat
en CE2/CM1 et à la direction
de l'école



Mme Eva Penisson
en MS/GS de
maternelle



Nous avons le plaisir de garder Mme Alexane ALLA dans notre école qui assurera les journées de décharge des enseignants à 80 % dans les classes de petits - moyens en maternelle, des CE2/CM1 et des CM1/CM2.

Nous regrettons le départ de :

Myriam Vermale, enseignante des moyens/grands de l'école maternelle et directrice remplaçante de Mme Violette VAUCHER.

"Après avoir passé 4 ans à l'école de St Jean du Pin où j'ai apprécié de travailler avec les enfants, l'équipe éducative et les parents d'élèves, je change d'école pour la rentrée.

J'ai été affectée en tant que directrice à une école maternelle d'Alès, choix que j'avais demandé, mais la réponse tardive de l'administration ne m'a pas permis de vous dire au revoir le 3 juillet. Une remplaçante sur l'année a été nommée sur la classe de MS/GS. Vos enfants pourront également voir Mme Alla Alexane qui sera 3 jours sur l'école sur les autres classes.

Je vous souhaite de passer un bel été reposant pour vous et vos enfants."

Myriam Vermale

Clément Rocher, enseignant remplaçant des CE2/CM1 depuis le départ de Mme Violette VAUCHER.

"Je garderai un excellent souvenir de l'école de Saint Jean du Pin grâce à une équipe pédagogique chaleureuse et bienveillante, grâce aussi à des élèves attachants, avec qui une belle dynamique de classe s'était créée. Je remercie les parents pour leur implication, en particulier durant la période de confinement. Je souhaite à toutes et à tous un bel été une bonne rentrée 2020, en espérant pouvoir y revenir un jour."

Clément Rocher

LES PETITS CADEAUX

Le vendredi 26 juin, Eric Maubernard et Julie Lopez Dubreuil se sont rendus à l'école afin de remettre aux enfants de grande section passant en CP et aux CM2 passant en 6^{ème} le traditionnel livre offert par la mairie. Et ce, suite à l'annulation de la fête de l'école prévue en juin, qui n'a pu se tenir pour les raisons sanitaires que nous connaissons tous.

Les grandes sections se sont vues remettre un beau livre sur les océans afin de sensibiliser les plus jeunes à la question de leur préservation indispensable : "**Tu seras les yeux de la mer**", de Alain Serres, illustré par Zau.

Et pour les plus grands, en plus de la calculatrice offerte par l'APE, et remise par Mme Navarro, présidente de l'association, la municipalité a offert un ouvrage sur **Léonard de Vinci**, suite à la grande exposition que lui a consacré le Louvre en 2020.



RENTRÉE 2020/2021

Date de la rentrée scolaire :

Mardi 1^{er} septembre

Pour les horaires précis par classe, pensez à consulter les affichages à l'école à partir du 24 août.



POUR LA RENTRÉE

Visite de l'école pour les parents de PS de maternelle : fin août (les parents seront contactés)

Pour les enfants nés en 2017 : inscription à la mairie à faire très rapidement, pour les retardataires.

Matériel nécessaire à la rentrée : un cartable et une trousse marqués au nom de l'enfant.

Fournitures scolaires : la mairie fait le choix d'offrir toutes les fournitures scolaires aux élèves de l'école.

Transports scolaires : dossier complet à envoyer ou déposer à l'agence NTecC, s'il n'a pas déjà été remis à la mairie de Saint Jean du Pin.

Aide aux devoirs : la reprise de l'aide aux devoirs se fera en fonction des besoins repérés par les enseignants, de la situation sanitaire et du nombre de bénévoles.

LE COIN DE L'A.P.E

Année mouvementée mais tout de même riche pour l'APE !

L'année 2019 a débuté avec un calendrier souvenir des dessins de vos enfants, suivi, à l'initiative d'une maman volontaire, des photos avec le Père Noël et de l'annuel spectacle de Noël offert par l'APE.

La tombola commencée en mars sera tirée à la rentrée 2020 car tous les lots sont déjà prêts.

Même s'il n'y a pas eu de fête de l'école, nous avons pu remettre, comme de coutume, la calculatrice pour les élèves qui partent au collège.

Afin de garder un souvenir de sa classe, l'APE va offrir à chaque enfant un montage photo de sa classe 2019/2020 à la rentrée ! Si ce n'est pas encore fait, pensez à envoyer la photo de votre enfant à laure.ponce2218@orange.fr

Bonnes vacances à tous les jeunes piniques pour revenir en pleine forme en septembre !

L'ÉCOLE PRATIQUE

RÉPARTITION DES CLASSES 2020/2021

PS/MS : 23 élèves avec M.Gaudron et Mme Alla

MS/GS : 23 élèves avec Mme Penisson

CP/CE2 : 23 élèves avec Mme Roux

CE1 : 21 élèves avec Mme Chaudemanche (choix d'un CE1 pur pour faciliter la remise à niveau des acquisitions des CP de l'an dernier, année charnière pour l'acquisition du socle des savoirs)

CE2/CM1 : 23 élèves avec Mme Chomarar et Mme Alla

CM1/CM2 : 23 élèves avec Mme Grand et Mme Alla

HORAIRES ÉCOLE

INFO CORONAVIRUS : compte tenu de la crise sanitaire actuelle, un avenant au présent règlement pourra vous être communiqué en fonction des mesures sanitaires mises en place à la rentrée en septembre.

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi
8h30 / 11h30 - 13h30 / 16h30

Garderie périscolaire

Matin de 7h30 à 8h30

Midi de 11h30 à 12h30

Soir de 16h30 à 18h30

INSCRIPTION GARDERIE / CANTINE

Dossier unique à ramener en mairie, avec les pièces, du 19 au 26 août 2020.

Aucune inscription à la cantine ou à la garderie ne sera possible sans avoir ramené le dossier unique complet.

RESTAURATION SCOLAIRE

Tarif en fonction du quotient familial (fournir une attestation de quotient familial de la CAF)

Quotient familial	Tarif Repas
QF jusqu'à 293.15 €	2.30 €
QF de 293.16 € à 418.79 €	2.70 €
QF de 418.80 € à 544.41 €	2.95 €
QF au dessus de 544.42 €	3.80 €
Repas enfant majoré	6.00 €
Enfant ayant un PAI avec panier repas	1.00 €

Appel à Bénévoles

- Aide aux devoirs : pour intervenir sur l'aide aux devoirs dès mi-septembre, le mercredi matin et éventuellement le samedi matin.
- Pour l'opération "Levez les yeux" (à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine) à destination du jeune public du village :
 - Pour venir raconter aux enfants, pendant les temps de garderie des 2 premières semaines de septembre, le patrimoine de Saint Jean du Pin en vue des Journées Européennes du Patrimoine.
 - Pour nous prêter d'anciennes photographies du village, afin d'en faire des reproductions et ainsi faire découvrir autrement le patrimoine du village.

Contact : Sarah Gagneron, adjointe à l'éducation et à l'environnement
04.66.52.58.62

LE CCAS FACE À LA COVID-19

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) dont l'une des missions est d'apporter de l'aide aux personnes en situation de précarité ou difficulté sociale, a du faire face au cours de ce premier semestre 2020 à une situation inédite en lien avec la pandémie de la COVID-19.

Dès l'annonce du confinement général le 16 mars, les membres du CCAS se sont réunis en urgence afin de déterminer les aides possibles pour les personnes dites vulnérables, notamment, les personnes âgées et/ou isolées. Chaque membre a contacté un certain nombre de personnes identifiées après répartition du listing recensé pour déterminer les aides personnalisées nécessaires. Ainsi, des courses, des remises d'ordonnances médicamenteuses, des accompagnements à des

consultations médicales, ont pu être réalisés, et ce, de semaine en semaine, autant que nécessaire. De même, un numéro d'appel d'urgence mairie a été communiqué à tous les piniques en cas de besoin particulier.

Suite à la perspective de déconfinement annoncée et la préconisation de port de masque artisanal par le comité scientifique, le CCAS s'est engagé à en fournir un à chaque habitant. Il a fallu s'approvisionner sans retard en tissu, cordons, fils et mobiliser toutes les bonnes volontés pour l'atteinte de cet objectif. Ainsi entre la mi-avril et début mai, **ce sont donc plus de 1700 masques réalisés selon les recommandations de la norme AFNOR** qui ont été distribués. Début juin une nouvelle distribution a été organisée pour remettre ceux fournis par Alès Agglomération.

Merci donc à tous ces coupeurs, coupeuses qui ont préparé les coupons : **Agnès NOEL, Annick GAROUCHE, Armand MANTOVANI, Audrey GODEFROY, Brigitte LAURIOL, Bernard MOTTO-ROS, Claudie CHASTANG, Didier GAZILHOU, Evelyne CASTET, Julie LOPEZ DUBREUIL, Karine LOPEZ BOULANGER, Marie MOTTO ROS Michèle MAUBERNARD**, à tous les couturiers, couturières : **Aimée JEANNOT, Anne-Marie TASTAVIN, Colette PRUDENT, Dorothée PICO, Élisabeth GROSMARE, Eugénie FOUCARD, Gisèle PERALES, Gladys DA SILVA, Hélène PALERMO, Jacqueline BEZIER, Jacqueline SILVESTRI, Laura CHRISTENSEN, Lysiane CALVAT, Marie Claude LANISTA, Martine DANIEL, Martine PAGES, Mélanie CERPEDES, Michèle LACROIX, Micheline DERIU, Mireille VIALA, Morgane BLANC, Nathalie ETIENNE, Nelly SORIANO, Nicole MANSION, Pascale GORNIK, Pascale LEBASTARD, Régine BRUT, Reine LADREY, Roselyne MAZEL, Sarah GAGNERON, Sylvie SADOUDI, Thérèse PLANTIER, Valérie ROURE-ATGER, Véronique NEUVILLE**, qui se sont proposés, ont accepté de participer à ce grand élan d'entraide et solidarité et ont permis cette distribution de masques en temps voulu.

Merci également aux particuliers qui ont fait des dons à cette occasion.

Lorsque les rassemblements seront autorisés et que ce fichu virus aura "rendu l'âme", le CCAS aura à cœur de réunir toutes ces personnes pour un moment de convivialité afin de saluer leurs efforts et leur ralliement à cette cause au bénéfice de tous les piniques.

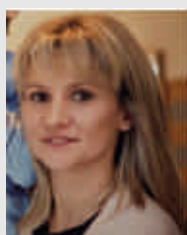
Un nouveau CCAS

Un grand merci aux membres du CCAS qui nous quittent après cet épisode si particulier : Eric MAUBERNARD, Samuel BONNY, Didier GAZILHOU, Jérôme TRUY, (élus),

Donyazad ARFOUNI, Marie-Claude SALVI, Odile TROUPEL (personnalités extérieures).

et bienvenue à celles et ceux qui l'intègrent : Céline BORELY, Sarah GAGNERON, M. Philippe FAGES (élus),

Evelyne CASTET, Emilie ETIENNE, Sophie SAINT PIERRE, et Armand MANTOVANI. (personnalités extérieures).



Claudie CHASTANG, déléguée au CCAS assurera une permanence en mairie les mardis de 16h à 17h.

DES NOUVELLES DE LA BIBLIO

A la bibliothèque, n'oubliez pas votre masque !

Depuis le déconfinement, il est à nouveau possible d'aller à la bibliothèque. Les retours des livres se font à l'accueil et leur mise en quarantaine dure 3 jours, puis ils sont désinfectés. Nous n'acceptons qu'une seule personne à la fois, excepté les parents accompagnant leurs enfants.

Au vu des événements liés à la crise sanitaire, le Salon du Livre programmé le 31 mai 2020, qui devait réunir une trentaine d'auteurs, a été hélas annulé, mais nous ne nous estimons pas vaincus et nous fixerons une prochaine date dès que possible.

Nous avons reçu et allons recevoir de nouveaux livres disponibles dès la rentrée de septembre, des bandes dessinées pour enfants ont été également commandées.

Nous envisageons avant les vacances de Noël de proposer des ateliers décoration, pâtisseries de Noël et contes pour les enfants.

Et, toujours, des projets pour 2021 de rencontres avec des auteurs.

Horaires d'ouverture :

Mardi 9h / 11h45 - 14h / 18h

Mercredi 9h / 11h45

Vendredi 9h / 11h45 - 15h / 18h

Fermeture de la bibliothèque du 1^{er} au 31 août 2020 inclus.

Chrisitan Laborie



Atelier enfants



AFRIQUE NANDIAPAIN

Au mois de janvier, comme chaque année notre équipe s'est rendue dans la commune de Nandiala au Burkina Faso. Lors de notre séjour, nous avons trouvé la population locale dans une situation plus difficile encore que les années précédentes.

L'augmentation croissante de l'insécurité civile et des violences intercommunautaires dans le pays a provoqué des vagues de déplacements de populations. Ces déplacements engendrent une désorganisation des moyens d'existence comme l'agriculture, l'élevage et les marchés. Dans ce contexte de famine, notre association a fait un don à la banque alimentaire de Nandiala qui a permis de venir en aide aux familles les plus nécessiteuses et au centre de malnutris.

Nous avons eu le plaisir de rendre visite aux enfants parrainés par notre association qui sont désormais au nombre de 11.

Nous leur avons remis les courriers, photos et petits présents de leurs marraines et parrains.

Le reboisement de plusieurs parcelles de la commune se poursuit, les manguiers poussent et sont bien entretenus. Nous en avons acheté d'autres qui ont été plantés en juin.

Nous avons également participé à la fabrication de bancs en fer et la pose de grillage au lieu où les jeunes mamans font peser et mesurer leurs nourrissons. Ces femmes étaient auparavant assises à même le sol et l'endroit était traversé par quelques animaux...

Aussi, notre équipe a organisé une journée de nettoyage avec l'association des femmes de Nandiala, suivi d'un repas partagé. Bref, un séjour riche en partages, en échanges et en réalisations de projets !

Si vous souhaitez adhérer à notre association ou faire un don, contactez-nous

afriquenandiapin@gmail.com

Facebook AfriqueNandiapin

06.14.85.06.90

ARTISSIMO

Juste le temps de déguster la galette des rois...!

Et puis Corona virus est arrivé et nous a stoppées dans nos activités de peinture.

Si la situation sanitaire le permet, les cours reprendront au mois de septembre, dans les salles annexes de la mairie, le lundi après-midi de 14h à 16h.

Bon été à tous !

La présidente : Micheline Deriu

É-MOUVANT

Vivement nos retrouvailles !

Bonne route : 5 de nos fidèles élèves danseuses, que nous avons vu grandir en mouvement, vont s'élancer après leur baccalauréat vers de nouvelles aventures. Leur peps, énergie et enthousiasme vont manquer à toute l'école de danse. Nous leur souhaitons le meilleur en attendant de les retrouver très prochainement dans les studios d'É-Mouvant ou sur scène !

Confinement : Suite à cette fin d'année scolaire perturbée par le confinement, des vidéos et des chorégraphies ont été mises à disposition des adhérents sur notre site internet. Des cours de Pilates et de Yoga ont également été proposés en vidéo.

Grâce à la mise à disposition du studio photo MeltingPhot, certains cours de Yoga et de Pilates ont pu reprendre à partir du mois de juin dans le respect des gestes barrières.

Quelques séances, en plein air, nous ont redonnés une véritable bouffée d'oxygène et l'occasion de se retrouver dans le plaisir et la convivialité.

Nous fêterons les 10 ans d'É-Mouvant lors du Gala reporté au mois de Juin 2021. C'est avec joie, motivation et énergie décuplée que nous préparons cet événement.

Retrouvons-nous avant la rentrée pour une remise en mouvement !

Afin de rattraper les pas perdus, l'association propose d'offrir aux adhérents de l'année 2019-2020,

un stage de pré-rentrée : le week-end du 28, 29 et 30 août prochain au foyer de St Jean du Pin, si les conditions sanitaires le permettent.

Ce stage sera l'occasion de se retrouver en mouvement avec toute l'équipe pédagogique et de vous proposer sous une forme inédite le panel de nos cours de danse et de remise en forme.

Nous comptons sur la présence de tous les adhérents pour faire de ces moments, des temps de danse et de retrouvailles avant la prochaine rentrée. Nous fêterons ainsi la passation entre professeur de Hip Hop. Vous aurez la chance de danser avec Alan avant son départ et de découvrir l'univers d'Anthony.

Rentrée 2020

Les inscriptions aux cours de danses auront lieu la semaine du **14 septembre prochain et les cours débuteront à partir du 21 septembre.**

Voici la répartition des cours sur la semaine :

- Lundi soir : Yoga
- Mardi matin : Pilates et FÉM (Forme et Mouvements)
- Mardi soir : Classique
- Mercredi matin : Éveil & Initiation
- Mercredi après-midi : Modern-Jazz
- Jeudi soir : Pilates, FÉM et Hip-Hop
- Samedi matin : Jazz Funk & danse Orientale

Pour tout renseignement :

06 99 45 01 25 / danse@e-mouvant.com / www.e-mouvant.com / Fb : e-mouvant école de danse



© MELTINGPHOT

L'ATELIER DE POTERIE

L'atelier municipal de poterie a dû fermer brusquement ses portes en mars, comme toutes les activités dépendantes des salles communales, suite à la mise en place du confinement, brisant ainsi une nouvelle dynamique puisque l'atelier et son nouveau four, accueille un groupe supplémentaire de potiers en herbe, le mardi après-midi. Les adhérents disposent maintenant de 3 possibilités de créneaux horaires : le lundi à partir de 13h30 jusqu'à 18h30, le mardi à partir de 13h30 jusqu'à 18h30 puis le mardi à partir de 18h30 à 22h.

C'est désormais une trentaine de personnes qui bénéficie de ce lieu de création unique en son genre.

L'atelier est dans l'attente de nouvelles consignes sanitaires pour savoir s'il pourra reprendre son activité début septembre et participera à l'expo d'art qui aura lieu exceptionnellement en novembre.

L'ÉTOILE SPORTIVE

Après avoir été privés de pratique de leur sport favori pendant trois longs mois, les footballeurs locaux ont repris partiellement par deux stages au mois de juillet au stade communautaire de la plaine de Plos.

Les éducateurs ont été à nouveau plébiscité, puisque chaque session affichait complet avec ses 40 jeunes stagiaires, garçons et filles, âgés de 6 à 16 ans. C'est avec un grand plaisir et dans une belle ambiance que ces amoureux du ballon rond ont renoué avec leur passion.

Au programme : du football, bien sûr, avec différents exercices et défis, atelier du Programme Éducatif Fédéral animé par son référent Jean-Christophe CARNER, mais aussi d'autres activités variées, le tout se déroulant en respectant bien sûr les mesures sanitaires nécessaires préconisées par la F.F.F qui a mis à disposition un guide pour accompagner les clubs.

Chaque stagiaire s'est vu remettre également une



dotation offerte par les conseillers départementaux, Jean-Michel SUAUX et Geneviève BLANC.

Par ailleurs, les inscriptions pour le prochain stage en pension complète qui se déroulera sur Uzès du 11 au 14 août sont à faire dès maintenant auprès du club au 06.95.48.17.94.

Le club recherche des joueurs mais aussi des joueuses (à partir de 16 ans) afin de créer une équipe féminine seniors.

LE PANIER PININQUE

L'AMAP- Le Panier Pininque poursuit ses livraisons de produits frais, locaux et naturels, chaque semaine.

La récente crise sanitaire a mis en avant la nécessité de manger sain et local, afin de préserver sa santé et de maintenir au maximum les producteurs de proximité !

Fort de son expérience, le panier pininque a su garder et renforcer le lien qui nous unit aux « paysans » de la région : Cyrille et Franck à Mialet pour les légumes et les œufs, Sylvana et Philippe à St Martin de Boubaux pour les volailles, le miel et les terrines, Gilbert à Domessargues pour les vins bio, et prochainement Régis éleveur de truites bio à Villefort.

Si vous avez envie de partager nos valeurs (et nos bons produits !) vous pouvez adhérer à tout moment lors d'une de nos distributions, le jeudi de 18h15

à 19h, place de la Paix (mairie), ou nous contacter par mail amappanierpininque@gmail.com, ou encore appeler Armand qui se fera un plaisir de vous donner de plus amples détails au 06.09.84.61.10.

Vous pourrez aussi nous rencontrer lors du Forum des associations organisé par la municipalité le 12 septembre, ainsi qu'au Festival de la Vie le week-end du 19 et 20 septembre. (participation sous réserve des restrictions sanitaires.)

HORAIRES DE L'AMAP

Les jeudis de 18h15 à 19h
Place de la Paix

Contact :
amappanierpininque@gmail.com
Armand MANTOVANI
06.09.84.61.10.



AMICALE DES CHASSEURS

Une saison de chasse un petit peu écourtée avec ce virus, mais nous n'avons pas pour autant arrêté nos différentes activités habituelles de la période de hors chasse.

Malheureusement cette année, compte tenu de la circulaire émise par la préfecture du Gard, les rassemblements de plus de dix personnes dans les salles communales et lieux publics sont interdits au moins jusqu'au 1^{er} septembre, si ce n'est plus. De ce fait, le bureau a fait le choix de travailler sur un projet d'AG à distance. Nous avons validé et envoyé le projet à nos adhérents pour qu'ils puissent en prendre connaissance et nous faire part de leurs remarques, questions, suggestions au plus tard le 25/07/2020, afin que le Bureau puisse étudier les requêtes, modifier et valider les différents points traités.

Malgré la situation sanitaire, nous avons eu l'occasion de réaliser 2 après-midi de réouverture des chemins par petite équipe de travail.

Côté faune, comme chaque année les sangliers vont entrer dans la période difficile pour s'alimenter. C'est bien sûr, à ce moment-là que le risque qu'ils entrent sur votre terrain et viennent fouiller vos potagers, vergers, ou même gazons est le plus important. Pour éviter cela, le seul, l'unique et durable moyen de s'en protéger est la clôture électrique. Si vous souhaitez en installer une, n'hésitez pas à nous contacter afin d'avoir nos conseils et retours d'expérience.

Par ailleurs, si vous veniez à être victime (ou témoin) d'une collision entre une voiture et un ou plusieurs sangliers, n'hésitez pas à nous le signaler. Nous procéderons à une recherche au sang, si besoin (recours aux chiens spécialement dressés pour retrouver l'animal à partir des traces de sang laissées par

celui-ci) et limiter ainsi tout risque de se retrouver face à face avec un animal agressif et abrégé ses souffrances.

Concernant la distribution des cartes nous sommes dans l'obligation de changer notre mode de fonctionnement.

Exceptionnellement, cette année la distribution des cartes se fera, sur **RDV téléphonique soit avec le président (Floris CHASTANG) au 06.89.40.05.09 soit avec le secrétaire (Jean-Christophe CARNER) au 06.24.09.53.29.**

De plus, lorsque les adhérents récupéreront leurs cartes, il sera nécessaire de respecter les règles actuellement en vigueur à savoir :

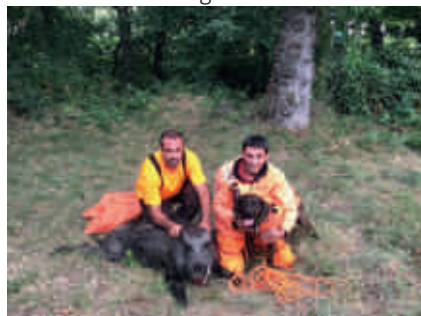
- Port du masque
- Paiement par chèque **uniquement à l'ordre de : Amicale des chasseurs de saint jean du pin (d'un montant de 70€ pour les sociétaires)**
- Maintien des distances de sécurité avec la personne qui vous remet la carte.
- Pas de contacts physique.

PS : Merci de penser à votre timbre vote.

Nous allons maintenant attendre patiemment l'ouverture de la chasse, en espérant que le reste de l'été ne soit pas trop pluvieux pour sauvegarder la reproduction de lièvre que nous avons eu sur le territoire.

Nous souhaitons à l'ensemble de nos adhérents un agréable et paisible été.

AGRS : Association Gardoise de Recherche au Sang



LE COIN DE L'OMC

L'Office Municipal de la Culture est toujours actif malgré la crise sanitaire qui touche le pays. Pour preuve, l'organisation de la séance de cinéma en plein-air, le 8 août prochain (voir actus et agenda).

Les nombreux bénévoles et membres actifs sont toujours aussi motivés pour continuer à animer le village.

Il n'aura échappé à personne que le **FESTIVAL DU RYTHME EN CEVENNES 2020** a été annulé en raison de la situation sanitaire lié à la COVID-19.

Mais ne vous inquiétez pas, celui-ci est reporté en juillet 2021.

De même, **l'Expo d'Art est reportée aux 6, 7 et 8 novembre** dans une version un peu allégée et réservée aux peintres, photographes, sculpteurs.

L'OMC réfléchit d'ailleurs à la création d'une journée dédiée aux créateurs et artisans d'art au printemps en plus de la traditionnelle Expo d'art.

NB : Si vous ne trouvez pas toutes les associations dans ce numéro, c'est que celles-ci n'ont pas communiqué d'informations. Ceci est compréhensible car la situation sanitaire actuelle ne permet pas l'organisation de manifestations. Vous pourrez suivre les actualités sur le site et la toute nouvelle page facebook de la mairie.

SANTÉ & DOUCEUR

L'association Santé & Douceur est heureuse de reprendre du service !

Plein de projets, plein d'envies pour cette année : Le Festival de la Vie, les 19 et 20 septembre, diverses animations pendant l'été à Saint Jean du Pin et des partenariats avec d'autres associations, des stages de Sophro-nature pour les enfants, dès septembre, des ateliers de fabrication de cosmétique, des cours de Qi Gong, de sophrologie, etc.

L'association a du malheureusement annuler le Festival de la Vie qui aurait dû être les 13 et 14 juin, mais grâce à l'équipe, aux personnes motivées et à l'énergie de Morgane Blanc, nous avons le plaisir de vous annoncer qu'il aura lieu les 19 et 20 septembre.

Le but est de regrouper tout ce qui nous fait du bien au même endroit ! Un festival haut en couleur, qui se veut familial et convivial. Nous proposons une entrée à prix libre pour aider l'association à payer les artistes et les divers frais. Les bénéfices seront aussi utilisés pour payer des soins et des suivis en médecine alternative aux personnes avec de tout petit budget.

SAMEDI : 10h-23h

Marché de producteurs et artisans locaux, découverte de praticiens et professionnels en médecine douce et bien-être. Diverses animations enfants comme jeux, maquillage, peinture ...

Musique toute la journée avec des chorales.



Le soir, concerts avec JOSEPH et N'JOYS.

DIMANCHE : 10h - 18h

Idem samedi, sauf concerts.

Contact : Morgane BLANC

06.19.94.37.10

LES AMAZONES

Les Amazones confinées !

L'état d'urgence sanitaire suite à la Covid-19 avec le confinement a conduit l'association à suspendre toutes les actions qu'elle réalisait auprès des personnes touchées par le cancer dont les séances d'activité physique, la sophrologie et les ateliers d'esthétique au sein de la Nouvelle Clinique Bonnefon ainsi que les goûters qui étaient offerts tous les mois en Oncologie au Centre Hospitalier d'Alès.

L'association a voulu se rendre utile en cette période de crise en répondant présente à la demande de la mairie pour la réalisation de masques en tissu pour les piniques. Nous avons été ravis de participer à cette action solidaire. Nous avons aussi montrer notre reconnaissance aux soignants en offrant en partenariat avec la société HARIBO plus de 100kg de bonbons qui ont distribué aux soignants de la Clinique Bonnefon,

du Centre Hospitalier d'Alès (urgences et pédiatrie), de la Clinique de Quissac et de la maison médicale. Nous remercions chaleureusement HARIBO pour ce geste solidaire, ainsi que les personnes qui nous ont aidés à sa mise en place et nous espérons que les soignants ont apprécié ce geste !

Depuis le déconfinement nous avons repris les séances d'activité physique 2 fois par semaine en extérieur à la Prairie, si vous voulez y participer prendre contact auprès de Blandine au 06.59.60.97.41.

Pour la rentrée, et en accord avec la Clinique Bonnefon, les séances de sophrologie et les ateliers d'esthétique reprendront dans le respect des gestes barrières. Par contre, nous n'avons pas encore l'autorisation de la direction hospitalière pour reprendre les goûters dans les services d'oncologie.

Nous avons d'ailleurs une pensée pour les malades et nous espérons que la situation sanitaire nous permettra de reprendre bientôt cette activité qui est très appréciée des malades. Nous remercions également l'Entrepôt du Bricolage d'Alès qui nous a remis un chèque en juin suite à "l'Arrondi du Coeur" qui a eu lieu juste avant le confinement.

Cette situation sanitaire très particulière nous a contraint à annuler notre événement solidaire du mois de mai et à l'annulation par le Rotary Club du Duck Race prévu en juin. Ces 2 événements nous permettaient de financer une partie de nos actions, mais l'association résiste malgré tout et fera son maximum pour continuer sa mission qui est d'améliorer le quotidien des personnes touchées par le cancer.

Contact : 06.76.45.14.22 / Fb : Les Amazones Alès



Le dernier conseil du mandat prolongé de Eric Maubernard, et les 3 premiers du nouveau conseil municipal se sont tenus au foyer afin de respecter les distances de sécurité et s'y tiendront jusqu'à nouvel ordre.

• Conseil municipal du 8 juin :

Lors de ce conseil, les taux d'imposition du foncier bâti et non-bâti ont été votés, **ils sont inchangés depuis 12 ans, pour la part communale.**

Pour le foncier bâti, la part communale s'élève à 20,77 contre 21,59 au niveau national et 24,17 au niveau départemental (source DGFIP).

Cette année, pas de vote du taux de la taxe d'habitation qui est en cours de disparition.

Vote également du compte administratif et du compte de gestion qui valident les réalisations de l'année 2019 .

• Conseil municipal du 3 juillet :

Faisant suite aux élections municipales du 28 juin 2020, le conseil municipal a procédé à l'élection du Maire Julie Lopez Dubreuil avec une majorité absolue de 15 voix sur 19, et des adjoints, Didier Lauriol, Sarah Gagneron, Didier Gazilhou, Karine Lopez Boulanger, Michael Daniel.

Pour cette élection, Saint Jean du Pin change de strate : avec le passage à plus de 1500 habitants, la Commune dispose désormais de 19 élus au conseil municipal au lieu de 15 antérieurement et 5 adjoints au lieu de 4.

Ceci explique mathématiquement l'augmentation des indemnités versées aux élus puisque il y a un adjoint de plus.

Ces indemnités compensent les disponibilités professionnelles prises par de jeunes élus adjoints actifs sur leur temps de travail, le statut de l'élu n'étant pas reconnu et générant de nombreuses pénalités notamment au niveau des cotisations de retraite. Et, dans une Commune de notre taille, l'engagement des élus sur le terrain est un travail quotidien.

Durant cette même séance le conseil municipal a fixé le nombre de **membre élus au CCAS** : 5 plus le maire.

Ont été élus, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle : Claudie Chastang, Sarah Gagneron, Céline Borely, Karine Roucaute et Philippe Fages, sous la présidence de Julie Lopez Dubreuil.

Création et désignation des commissions communales :

Travaux - urbanisme :

Didier Lauriol - Didier Gazilhou - Céline Borely - Michael Daniel - Melvin Sadoudi - Philippe Fages.

Finances :

Bernard Motto Ros - Didier Lauriol- Simon Amadori - Céline Borely - Sarah Gagneron - Laura Liautier.

Communication / culture :

Karine Lopez Boulanger - Claudie Chastang - Sarah Gagneron - Marie Claude Lanista - Simon Amadori - Laura Liautier.

Sports / associations :

Michael Daniel - Melvin Sadoudi - Florian Bouchet - Agnès Noël- Bernard Motto Ros - Gérard Berthié Donnadiéu.

Environnement :

Sarah Gagneron- Didier Gazilhou- Didier Lauriol- Agnès Noël- Claudie Chastang- Mathilde Boillot.

Démocratie participative :

Bernard Motto Ros- Karine Lopez Boulanger- Simon Amadori- Sarah Gagneron - Didier Gazilhou- Mathilde Boillot.

Éducation / jeunesse :

Sarah Gagneron- Melvin Sadoudi- Karine Lopez Boulanger- Michael Daniel - Karine Roucaute- Gérard Berthié Donnadiéu.

Élection pour le mandat aux divers syndicats et organismes dans lesquels la commune a des représentants :

Élections des délégués au SMEG :

délégués titulaires : Didier Lauriol et Didier Gazilhou, délégués suppléants : Michael Daniel et Sarah Gagneron.

Élections des délégués au DFCI :

délégués titulaires : Bernard Motto Ros et Florian Boucher, suppléants : Claudie Chastang et Michael Daniel.

Désignation des délégués à l'OMC :

Didier Lauriol, Bernard Motto Ros, Agnès Noël, Céline Borely, Karine Lopez Boulanger, Claudie Chastang, Simon Amadori, Melvin Sadoudi.

Correspondant CAUE :

Didier Lauriol.

Correspondant défense :

Florian Bouchet.

Ce 1er Conseil de la nouvelle équipe s'est clôturé par des remerciements appuyés aux élus sortants et plus particulièrement à M. Eric MAUBERNARD, Maire sortant et élu depuis plus de 30 ans.

● Comptes-rendus des Conseils Municipaux

• Conseil municipal du 10 juillet :

Conseil municipal exclusivement réservé à la désignation des délégués qui voteront aux élections sénatoriales, le 27 septembre prochain.

Ont été élus au scrutin de liste à la représentation proportionnelle, délégués titulaires :

Julie Lopez Dubreuil, Bernard Motto Ros, Karine Lopez Boulanger, Michael Daniel, Philippe Fages délégués suppléants :

Céline Borely, Florian Bouchet et Agnès Noël.

• Conseil Municipal du 27 juillet :

suite à la démission de 6 conseillers municipaux de la liste "Ensemble pour St Jean du Pin" , le conseil municipal a du revoté une nouvelle répartition des commissions, suite à l'installation au conseil municipal de Jean-Christophe Carner et Cathy Grandjean.

Travaux / urbanisme :

Didier Lauriol - Didier Gazilhou - Céline Borely - Michael Daniel - Melvin Sadoudi - Philippe Fages.

Finances :

Bernard Motto Ros - Didier Lauriol - Simon Amadori - Céline Borely - Sarah Gagneron - Philippe Fages.

Communication / culture :

Karine Lopez Boulanger- Claudie Chastang - Sarah Gagneron - Marie Claude Lanista- Simon Amadori - Jean Christophe Carner.

Sports / associations :

Michael Daniel - Melvin Sadoudi- Florian Bouchet - Bernard Motto Ros - Agnès Noël - Gérard Berthié Donnadiou.

Environnement :

Sarah Gagneron - Didier Gazilhou - Didier Lauriol - Agnès Noël - Claudie Chastang - Cathy Grandjean.

Démocratie participative :

Bernard Motto Ros - Karine Lopez Boulanger- Simon Amadori - Sarah Gagneron- Didier Gazilhou- Cathy Grandjean

Éducation / jeunesse :

Sarah Gagneron- Melvin Sadoudi - Karine Lopez Boulanger- Michael Daniel - Karine Belotti Roucaute - Gérard Berthié Donnadiou

Vote de la proposition de 24 contribuables pour la commission des impôts directs, qui sera constituée par le directeur des finances publiques.

Vote du budget 2020 de la Commune, dans un contexte hors norme puisque voté en juillet au lieu de mars, suite à la crise sanitaire et au report des élections municipales.

Vous trouverez les détails de ce budget en page 6 de ce bulletin.

Et pendant ce temps à Alès Agglo...

L'Agglo a pu reprendre son activité suite au second tour des élections municipales, un certain nombre de commune, dont la notre, n'ayant pas élu de maire au premier tour. De fait, les instances communautaires ne pouvaient s'installer dans leurs nouvelles fonctions pour les 6 prochaines années.

Le conseil communautaire s'est réuni le 15 juin et lors d'une très longue séance a pu élire son nouveau président en la personne de Christophe Rivenq, ainsi que son nouveau bureau, et les nombreux représentants de l'agglomération au sein des divers syndicats.

L'élection de M. Rivenq à la tête de l'Agglo n'a pas été une grosse surprise. Il a clairement exprimé dans son discours d'investiture une volonté de mettre en valeur la ruralité qui jusqu'à présent peinait à faire entendre sa voix au bénéfice de la ville centre, il a également manifesté la volonté de modifier les modes de gouvernance afin de remettre les principes démocratiques au centre du fonctionnement de l'agglo.

Les élus de Saint Jean du Pin seront attentifs à la mise en pratique de ces changements annoncés.

Ensuite, le bureau s'est réuni le jeudi 23 pour préparer la réunion de bureau et le conseil communautaire du 30 juillet, lors desquels seront nommés des représentants de l'agglo dans de nombreuses instances locales, ainsi que le débat d'orientation budgétaire et budget 2020 de l'agglo d'Ales.

Le Maire siègera au syndicat mixte Pays Cévennes, à la Mission Locale Jeunes, à Alès Myriapolis, à la Commission Départementale d'Aménagement Commercial, et au conseil d'administration des Logis Cévenols.



Conseil Municipal du 27 juillet

Majorité Municipale

Il est de ces moments où les émotions s'entrechoquent. De ces moments où l'engagement devient sens. Nous avons l'immense fierté de vous représenter et d'honorer la confiance que vous nous avez accordée lors des élections.

Avec près de 50 % des voix, frisant la majorité absolue à 7 voix près, notre liste, seule positionnée clairement à gauche, a devancé les deux autres listes de droite, renforçant les écarts du premier tour.

Rassemblés autour de Julie Lopez Dubreuil, nous nous sommes mis au travail rapidement en mettant en place les commissions municipales ouvertes à l'opposition. Quelques jours après avoir élu ces commissions lors du premier Conseil Municipal, l'opposition a présenté la démission de la moitié de ses élus ainsi que d'une grande partie de leur liste allant puiser à la fin de cette dernière ses représentants et excluant du même coup une élue femme au profit d'un homme sans soucis de parité !

Loin des joutes oratoires polémiques et mensongères portées par l'opposition lors du premier Conseil Municipal, fidèles à nos engagements, nous avons travaillé à l'élaboration du budget communal qui devra prendre en compte à la fois les projets débattus les semaines passées, mais aussi la situation sanitaire et sociale actuelle qui aura forcément des répercussions dans les mois à venir.

Vous nous avez élus sur un programme clair qui dès aujourd'hui se traduit en actions avec le vote du budget. Forts de notre ambition pour Saint Jean du Pin, cette terre qui nous rassemble et nous enjoint à préserver ce si bel endroit. Autour de valeurs, qui comme une boussole, orienteront notre action en direction de l'humain et du lien social entre les habitants. Au service d'une vision, celle d'un village à fort potentiel, qui au sein d'une inter-communalité toute puissante peut exister avec son identité propre.

Nous vous souhaitons à tous un été heureux et en bonne santé.

"Ensemble pour Saint Jean du Pin"

Merci à tous les électeurs qui ont voté lors des élections municipales et plus particulièrement aux électeurs qui nous ont apporté leur suffrage. Malgré une fausse triangulaire, et face à l'entente des partis traditionnels de gauche et de droite, "Ensemble pour Saint Jean du Pin" représente 1 électeur sur 2, en ayant seulement 66 voix de retard sur la liste sortante en place depuis plus de 31 ans.

Nous avons 4 élus qui se sont positionnés clairement dans la minorité du conseil municipal et non pas dans une opposition systématique et stérile : Cathy GRANDJEAN, Gérard BERTHIÉ-DONNADIEU, Jean-Christophe CARNER, Philippe FAGES.

Lors du premier conseil municipal du 3 juillet dernier, les élus de la majorité se sont votés une augmentation de 38 % de leurs indemnités, les faisant passer annuellement de 50 978 € à 70 289 €, soit + 19 311 € par an.

Nous avons voté "contre" cette mesure en argumentant que dans cette période de grandes difficultés sanitaires, sociales et économiques, les élus devaient être exemplaires et raisonnables ; que sur la durée du mandat, cela représentera plus de 110 000 € de dépenses supplémentaires, soit presque le montant de 3 années du budget participatif annoncé à 40 000 € par an, et plus encore, en tenant compte de l'augmentation des cotisations de retraite et de sécurité sociale que cette décision va entraîner ! Depuis de nombreuses années, nous avons déjà les impôts locaux parmi les plus élevés de l'Agglo, supérieurs au niveau national de + 33 % pour la taxe d'habitation et de + 20 % pour la taxe foncière, par rapport aux communes de la même taille ; nous avons aussi une facture d'eau parmi les plus élevées de l'Agglo, jusqu'au 31 décembre 2019 (heureusement, depuis l'Agglo a pris la compétence eau, ce qui a permis de réduire son montant). Aujourd'hui, nous rajoutons à ce triste palmarès le fait d'avoir les indemnités de fonction au maire et aux adjoints parmi les plus élevées de l'Agglo, le choix assumé des nouveaux élus de la majorité ayant été de voter sans délai le taux maximum. Bel été à vous.

ensemblepoursaintjeandupin@laposte.net

AGENDA



Samedi 12 septembre
Foyer communal
Saint Jean du Pin



Samedi 8 août au foyer communal : projection de film en plein-air "le Sens de la Fête" de Olivier Nakache et Eric Toledano - A la tombée de la nuit.

Vendredi 28, samedi 29 et dimanche 30 août au foyer communal : stage de pré-rentrée de É-Mouvant.

Samedi 12 septembre au foyer communal : Fête des associations
Venez à la rencontre de toutes les associations de Saint Jean du Pin. De 9h- 13h.

Samedi 19 septembre : Rencontre sur la route d'Auzas à partir de 9h. La municipalité souhaite rencontrer les habitants de la route d'Auzas pour les écouter sur les problèmes et points à améliorer dans ce quartier.

Samedi 19 et dimanche 20 septembre au foyer communal : Fête de la Vie
Organisée par l'association Santé & Douceur : 2 jours consacrés au bien-être et à la découverte des médecines douces - Marché de producteurs et d'artisans - Concerts - Tables rondes ...

Samedi 19 et dimanche 20 septembre : Journées du Patrimoine
Cette année Saint Jean du Pin propose une balade patrimoniale en passant par le hameau de Valz et le château de Soucanton.
Nous proposons également de partir à la découverte du patrimoine "vivant" en exposant des photos anciennes du village et en donnant la parole aux habitants qui souhaitent transmettre leurs souvenirs.

Les Vendredi 6, samedi 7 et dimanche 8 novembre au foyer communal : Expo d'Art.

Toutes ces manifestations sont soumises à l'évolution de la situation sanitaire, nous vous tiendrons informés des évolutions de l'agenda via le site et la page facebook de la mairie.